

UNE CORRESPONDANCE DE 1928 ENTRE GEORGE CŒDÈS ET PAUL PELLIOT SUR XIANLUO (SIAM)

Michel Lorrillard¹

ABSTRACT—This article publishes and annotates a 1928 correspondence between George Cœdès and Paul Pelliot concerning the identification of “Sien-lo” (Xianluo 邏羅) in Chinese sources relating to early Siam. Accompanied by a commentary on late 13th-century Siamese history, the exchange highlights the methodological challenges faced by two pioneers and leading French scholars of Asia in reconstructing Southeast Asia’s early past. Beyond its documentary interest, this article underscores enduring uncertainties about the emergence of the first territorial and political entities in Thai history, questions that remain largely unresolved despite subsequent advances in the field.

KEYWORDS: George Cœdès; Paul Pelliot; Sukhothai; Thai Historiography; Xianluo (Siam)

Préliminaire

L'étude présentée ici devait être intégrée aux annexes des actes de la conférence internationale « George Cœdès aujourd’hui », organisée les 9 et 10 septembre 1999 par le Centre de Documentation, de Recherche et d'Études Franco-Thaïes (CeDREFT) de la Faculté des Lettres de l'Université Silpakorn, avec le soutien du Princess Maha Chakri Sirindhorn Anthropology Centre (SAC) et des Services culturels de l'ambassade de France en Thaïlande. Les actes, malheureusement, ne furent jamais publiés². L'étude est

constituée de deux parties : la première reproduit un échange épistolaire entre George Cœdès et Paul Pelliot relatif à « Sien-lo » (Xianluo 邏羅) — c'est-à-dire le Siam — datant de 1928, auquel nous avons ajouté un appareil de notes fournissant des compléments, des transcriptions modernes³ et des notices bibliographiques⁴ ; la seconde, intitulée

qu'il publia à partir de sa propre contribution (2000 : 101–103).

³ Les transcriptions fournies ici par Cœdès et Pelliot dans leurs lettres correspondent à un système phonétique français désuet, que nous avons systématiquement tenté de retranscrire en pinyin simplifié avec les caractères chinois correspondants — *Note de l'éditeur*.

⁴ L'orthographe originale et l'ordonnance générale des deux lettres ont été respectées. Celles-ci sont conservées dans les archives parisiennes de l'EEFO (ARCH02/1/2/5). Elles consistent en une feuille large pliée en deux, la première page étant rédigée sur la moitié de la face postérieure, les pages 2 et 3 en

¹ École française d'Extrême-Orient, Vientiane. Email : michel.lorrillard@efeo.net.

² Voir le compte-rendu de l'événement in *Moussons* 99 : 101–102. La présente étude ne fut pas au programme de la conférence elle-même, mais partiellement diffusée sous une forme ronéotypée. Elle a notamment été utilisée par Michael Vickery pour compléter le texte



a



b

FIGURES 1a-b : Portraits du siamologue George Cœdès (a) et du sinologue Paul Pelliot (b), vers 1920-1930. Domaine public

« Réflexions sur l'histoire siamoise à la fin du XIII^e siècle », est un commentaire concernant le contexte entourant la rédaction de ces lettres, ainsi que les développements de la recherche relatifs aux questions qui y sont abordées.

Nous pensons aujourd’hui que cette étude est susceptible de présenter un intérêt dans le domaine de l’historiographie, car elle témoigne des errements et des difficultés méthodologiques auxquels la construction historique en Asie du Sud-Est se heurte souvent, y compris sur des sujets de première importance, en l’occurrence l’identification des premières puissances territoriales et politiques en Thaïlande à partir du début du second millénaire. L’exemple de cette correspondance est à cet égard à la fois significatif et exceptionnel, puisqu’il s’agit d’un échange scientifique

entre deux fondateurs de la recherche historique française en Extrême-Orient. En 1928, George Cœdès (1886-1969) et Paul Pelliot (1878-1945) avaient déjà une volumineuse production écrite à leur actif et bénéficiaient d'une très grande réputation internationale — le premier par ses recherches sur l’Asie du Sud-Est, en particulier au travers des sources épigraphiques⁵, le second en tant que spécialiste de la Chine ancienne et de l’Asie centrale [FIGURES 1a-b].

Il est certain que près d’un siècle après la rédaction de cette brève correspondance, la recherche sur l’histoire ancienne de l’Asie du Sud-Est a accompli des avancées considérables. Pour autant, les questions posées dans ces lettres n’ont pas encore trouvé de réponse définitive et conservent, pour cette raison, une certaine actualité.

vis-à-vis sur la face antérieure, et la page 4 sur l’autre moitié de la face postérieure. L’intégralité des pages originales est présentée dans une annexe en ligne.

⁵ Voir en particulier, ailleurs dans les pages de ce journal, la contribution de Jean Baffie à ce dossier spécial consacré à George Cœdès — *Note de l’éditeur*.

Lettre de George Cœdès à Paul Pelliot [FIGURE 2 ; ANNEXE 1 / ONLINE APPENDICES]

Rajadamri Road 1915

Bangkok, 1^{er} février 1928⁶

Mon cher ami,

J'ai besoin de vos lumières pour élucider un passage de Tcheou Ta-kouan⁷ qui m'embarrasse.

Tout au début (p. 18 de votre traduction⁸),

⁶ À cette date, Cœdès vit sa onzième et avant-dernière année au Siam. Il occupe alors le poste de Secrétaire Général de l'Institut Royal. Quelques semaines avant sa lettre, il accompagnait le Prince Damrong Rajanubhab (1862-1943) dans une visite à Sawankalok (*The Bangkok Times*, 1^{er} janvier 1928).

⁷ Il est fait référence ici aux *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* (*Zhenla fengtuji* 真臘風土記) de Zhou Daguan (周達觀 ; fl. 1266-1346) qui accompagnait en pays khmer une ambassade envoyée par les Yuan en 1296. Le récit fut traduit par Abel Rémusat (1819), avant même que Charles-Émile Bouillevaux et Henri Mouhot ne « redécouvrent » Angkor. En 1902, Pelliot publie une nouvelle traduction copieusement annotée. Il dispose alors de plusieurs recensions des *Mémoires* — celle de Rémusat étant par lui jugée la « pire » — et justifie son travail « par le pas-de-géant qu'a fait [...] l'étude de l'Indo-Chine » (Pelliot 1902 : 134). Une édition retravaillée (Pelliot 1951) paraîtra dans le 3^e volume des « Œuvres posthumes de Paul Pelliot ». Bien que considérablement enrichie, elle apparaît cependant tout à fait incomplète puisque sa quatrième partie, relative à l'interprétation du texte, ne porte que sur les trois premiers chapitres des *Mémoires*, qui en comptent quarante. Il existe également des traductions anglaise, khmère et vietnamienne du texte de Zhou Daguan. Certaines parties de la traduction de Pelliot ont donné lieu à des réinterprétations, notamment de la part de Cœdès (1918 : 4-9 ; 1933 : 224-230). Les chercheurs chinois, parmi lesquels Xia Nai (Yang 1994), ont également fait avancer la compréhension du texte original.

⁸ Il s'agit de la première traduction de Pelliot, datée de 1902. La pagination donnée ici est celle du tiré à part dont Cœdès dispose (cf. Pelliot 1902 : 140). La traduction est légèrement modifiée dans la nouvelle édition :

on lit : « au Sud-ouest, on est à quinze jours du Siam (Sien-lo) ». Or :

1^o je croyais que le composé Sien + Lo n'apparaissait dans les textes qu'après la réunion du Sien au Lo-hou, c'est-à-dire, après la fondation du royaume d'Ayudhyā en 1350⁹.

2^o la direction Sud-ouest nous mène sur le bas-Ménam, c'est-à-dire au Lo-hou¹⁰.

Je me demande — et vous seul pouvez m'éclairer à ce sujet — si le texte original ne portait pas Lo-hou, et si Sien-lo n'est pas une correction des éditeurs du temps des Ming¹¹.

« vers le Sud-Ouest, on est à quinze jours d'étapes du Siam » (Pelliot 1951 : 10).

⁹ Il semble que Cœdès fasse ici plus appel à sa mémoire qu'à une véritable référence textuelle. Dans l'article auquel il est fait référence, Pelliot (1904 : 235) écrit que selon des textes [chinois] postérieurs, le nom « Sien-lo-hou » (Xianluohu 邪羅斛) ou « Sien-lo » (Xianluo) serait apparu durant la période « tche-tcheng » (Zhizheng 至正 ; 1341-1368), après que l'État de « Lo-hou » (Luohuo 羅斛) se soit emparé de l'État de « Sien » (Xian). Pour la fondation d'Ayutthaya, c'est la date du 4 mars 1351 qui est aujourd'hui retenue. Les premiers historiens avaient opéré une conversion approximative des données calendaires fournies par les textes siamois (Wyatt 1984: 65, 316, n. 3).

¹⁰ Suivant l'hypothèse formulée par Pelliot (1904 : 234-238), selon laquelle le Luohuo est à identifier avec Lavo (Lopburi).

¹¹ Il ne paraît pas que Cœdès ait eu à sa disposition, au moment où il écrivait sa lettre, l'article publié par Pelliot en 1904. Ce dernier y évoque déjà une possible altération du texte de Zhou Daguan (Pelliot 1904 : 255). Il rappelle alors ce qu'il avait exposé dans sa première traduction de ce texte, à savoir que toutes les éditions chinoises modernes des *Mémoires* dérivent de celle publiée sous les Ming (1368-1644). Pelliot signale en outre l'ancien témoignage d'un historiographe chinois ayant possédé une copie manuscrite remontant aux Yuan (1271-1368), perdue par la suite, qui indique que l'édition des Ming avait « omis six ou sept dixièmes » du texte original. Cette

Rajadenei Road 1915

Bangkok, 1^{er} Février 1928

Mon cher ami

J'ai besoin de vos lumines pour élucider
un passage de Tchou Ta-kouan qui
m'embarrasse.

Tout au début (p. 18 de votre traduction),
on lit: "au Sud-ouest, on est à 15 jours des
Siam" (Sien-lo)". Or:

1^e je voyais que le composé Sien-lo n'apparaissait dans le traité qu'après la réunion
du Sien au Lo-hou, c'est à dire, après la
fondation du royaume d'Ayudhya en
1350;

2^e la direction Sud-ouest nous mène
sur le bas-Minam, c'est à dire au Lo-hou.

FIGURE 2 : Première page de la lettre de George Cœdès
adressée à Paul Pelliot, février 1928 © AEFEO

La question est importante, à cause de la mention par Tcheou Ta-kouan d'une guerre récente avec les Siamois (pp. 51 et 54¹²). Que faut-il entendre par Siamois ? S'agit-il des Thaï de Sukhodaya¹³ ? Cela me paraît bien improbable. La stèle de Rāma Khamheng¹⁴ ne fait aucune allusion à cette campagne victorieuse¹⁵. Je sais

assertion n'était alors pas vérifiable. Le sinologue n'écarte toutefois pas encore, à ce moment-là, l'idée selon laquelle Xianluo était la référence originale — et il admet, « contrairement aux dires de l'histoire officielle, que dès la fin du XIII^e siècle les Chinois, sachant le Lo-hou [Luohu] vassal du Sien [Xian], avaient donné à l'empire siamois tout entier le nom de Sien-lo-hou [Xianluohu] ou Sien-lo [Xianluo], où le nom du souverain était légitimement placé le premier » (Pelliot 1904 : 256).

¹² Voir Pelliot 1902 : 173 (« Dans la récente guerre avec les Siamois, le pays a été entièrement dévasté ») et pp. 175–176 (« On dit que, dans la guerre avec les Siamois, ils ont obligé tout le peuple à combattre »).

¹³ Pelliot (1904 : 237, n. 1, 244, 251) se prononce tout à fait pour une identification de Xian avec Sukhothai. Lorsqu'il est question, dans *l'Histoire des Yuan* (*Yuan shi* 元史), des Siamois de la fin du XIII^e siècle, il faut donc entendre les « Taïs/Thaïs » soumis à l'autorité du roi Ramkhamhaeng (r. 1279–1298). Ce point de vue n'apparaît pourtant explicitement dans aucune des deux études de Pelliot (1902 et 1951), dans lesquelles le sinologue évoque simplement les Siamois, sans se référer à une aire politique définie. La conclusion de sa lettre de 1928 laisse apparaître une hésitation sur le sujet.

¹⁴ S'il ne fut pas le premier à traduire l'inscription de Ramkhamhaeng, Cœdès fut cependant l'historien qui fit le plus avancer sa compréhension (Cœdès 1918b, 1923 et 1924). Prasert na Nagara (1999) a par la suite mis en lumière quelques erreurs de lecture faites par l'orientaliste. Sur la polémique engendrée par cette inscription et sur les interprétations qu'elle suscite, on regardera également Chamberlain 1991.

¹⁵ L'idée d'une « campagne victorieuse » est peut-être une interprétation abusive de Cœdès. Les *Mémoires* rapportent que le pays khmer fut entièrement dévasté lors d'une guerre avec les Siamois, et l'on peut croire en tout cas à une invasion massive, même si celle-ci n'est pas mentionnée explicitement. Il y eut cependant une riposte de la part des Khmers et l'on ne sait comment le conflit se termina. On peut par ailleurs s'interroger sur la part que prirent les

bien que l'inscription date de 1292 et que la guerre en question a pu avoir lieu entre 1292 et 1296. Mais la fin de l'inscription qui énumère les conquêtes de Rāma Khamheng et les limites de son royaume est sensiblement postérieure au reste du texte¹⁶. Or vous savez qu'au sud de Song Gwé (Pitsanulok) aucune ville du Bas-Ménam n'y est mentionnée¹⁷. Le Lo-hou était complètement indépendant vis-à-vis de Sukhodaya et je me représente mal les Thaï de Sukhodaya faisant la guerre au Cambodge, par-delà le Lo-hou¹⁸.

Khmers eux-mêmes dans la dévastation de leur pays. Le peuple fut réquisitionné pour combattre et cela se fit apparemment dans le plus complet désordre.

¹⁶ Quelque quatorze années avant que Cœdès ne travaille sur l'inscription de Ramkhamhaeng, Pelliot utilisait déjà très largement ce « premier document d'une réelle importance [...] », dont la dernière date est de 1292, mais qui remonte au plus tôt à 1296 » (Pelliot 1904 : 245).

¹⁷ Cette assertion de Cœdès est étrange. L'inscription de Ramkhamhaeng mentionne les cités de Suphanburi et de Ratchaburi qui se trouvent dans la partie ouest du bassin du Bas-Ménam, bien au sud de Phitsanulok, et même Phetchaburi et Nakhon Si Thammarat, situées en Péninsule malaise.

¹⁸ Cœdès abandonna par la suite cette opinion. Il estimera plus tard (Cœdès 1964 : 373) en effet, s'appuyant notamment sur un passage de l'inscription de Ramkhamhaeng, que « la conquête des anciennes possessions khmères dans le bassin du Ménam et du Mékong fut apparemment le résultat de cette guerre dont, en 1296, Tcheou-Ta-Kouan, l'envoyé des Mongols au Cambodge, parle en ces termes : "Dans la récente guerre avec les Siamois, tout le peuple khmer a été obligé de combattre, et le pays a été entièrement dévasté" » (il s'agit ici d'une citation inexacte de la traduction de Pelliot, paraphrasant et synthétisant en fait deux passages distincts ; voir *supra* note 12). Il est difficile de dire exactement ce qui poussa l'orientaliste à changer d'avis. La réponse de Pelliot y contribua sans doute en partie, notamment par la référence qui est faite à Phetchaburi. Cette dernière, associée à une autre référence relative à un contact hostile entre les gens du Xian et le peuple malais, persuada Cœdès que les frontières de Ramkhamhaeng furent très étendues. L'obstacle que pouvait représenter le Luohu/Lavo/

Par contre une campagne victorieuse de ce dernier collerait assez bien avec le peu que nous savons de son histoire. Sa première ambassade en Chine est de 1289. La guerre avec le Cambodge dont il était un vassal au moment où écrivait Tchao Jou-koua (*sic*)¹⁹, pourrait être la cause (ou le résultat) de la proclamation de son indépendance²⁰.

Vous voyez comment la question se présente et pourquoi ce Sien-lo, situé au S-O du Cambodge et victorieux de celui-ci peu avant 1296, m'embarrasse un peu. Qu'en pensez-vous ?

Lopburi dans l'expansion de Sukhothai n'est plus mentionné dans *Les États hindouisés* (1964). Il en résulte une certaine confusion dans la représentation géopolitique de l'époque, qui sera mise en évidence dans une carte établie plus tard par D.K. Wyatt (1984 : 40).

¹⁹ Lire Tcheou Ta-kouan, c'est-à-dire Zhou Daguan — *Note de l'éditeur*.

²⁰ À ce moment-là, Cœdès ne dissocie pas la référence au Luohu (cachée selon lui sous la mention Xianluo) et celles qui sont faites aux Siamois agresseurs du pays khmer. Il pense alors manifestement que ces derniers étaient l'ethnie majoritairement représentée à Lavo. Cette vision géopolitique de la fin du XIII^e siècle — qui met en scène une puissance thaïe du Bas-Ménam voisine de Sukhothai — ne sera pourtant plus reprise par la suite et sera occultée par l'importance (sans doute exagérée) accordée à l'œuvre de Ramkhamhaeng. Dans *Les États hindouisés*, à côté des nombreuses pages qu'il consacre à Sukhothai, Cœdès (1964 : 401) écrit simplement qu'« on ignore tout de ce qui s'était passé au XIII^e siècle dans ce royaume de Lavo, mentionné sous le nom de Lo-hou [Luohu] dans l'histoire des Yuan où sont énumérées plusieurs ambassades envoyées par lui de 1289 à 1299 ». Il expédie ainsi en une phrase le cas de Lavo, même s'il signale dans une note un texte chinois daté de 1350 nommant parmi les dépendances de la cité « des pays qui, au siècle précédent, figuraient parmi les dépendances du Cambodge [...] ». Il est cependant possible que la première intuition de Cœdès ait été juste et qu'en sous-estimant ensuite le rôle des populations thaïes/thaïes du Bas-Ménam avant le XIV^e siècle, la vision des premiers siècles de l'histoire siamoise ait été en grande partie faussée (voir *infra*).

Votre bien cordialement dévoué.

G. Cœdès

Réponse de Paul Pelliot à George Cœdès [FIGURE 3 ; ANNEXE 2/ONLINE APPENDICES]

Paris, 38 rue de Varenne (VII)
10 mars 1928

Mon cher ami,

Je viens de recevoir votre lettre du 1^{er} février relative à un passage de Tcheou Ta-kouan. Depuis longtemps j'aurais voulu vous écrire sur pas mal de points²¹, mais le temps me manque toujours, et je crois plus sage de répondre immédiatement pour le passage qui vous intéresse, en attendant mieux. Voici ce qui est dit dans mon commentaire (inédit) de ma nouvelle version (inédite également) de Tcheou Ta-kouan²²:

²¹ Dans l'édition posthume du texte, Pelliot (1951: 64, 69) évoque les interprétations données par Cœdès (1918a : 4-9) dans ses « notes sur Tcheou Ta-kouan ». Certaines apparaissent encore problématiques. C'est peut-être à cela que fait allusion le sinologue. Le fait semble démontrer que les échanges épistolaires ont été rares entre les deux hommes. La seule fois où Cœdès fait mention d'une communication de Pelliot se trouve dans *Les États hindouisés* (Cœdès 1964 : 373, n. 5) et elle est justement contenue dans la lettre que nous étudions.

²² L'extrait de ce commentaire apparaît d'une façon pratiquement identique dans l'édition posthume (Pelliot 1951 : 98). Lorsque Pelliot répond en 1928 à Cœdès, il se replonge sans doute dans des notes qui ont plus de cinq années. Dans leur avertissement de l'édition posthume, Cœdès et Demiéville (dans Pelliot 1951 : 6) font en effet état de « ce commentaire inachevé, dont la rédaction, d'après une notice préliminaire de l'auteur, est de 1924, et qui ne semble pas avoir été touché après cette date, aucune référence bibliographique ne se rapportant à une date postérieure ».

« Vers le Sud-Ouest, on est à 14 jours (sic) d'étapes du Siam »²³. Le Siam est appelé dans ce passage 邪羅 Sien-lo ; cette même forme se retrouve dans le § III; elle paraît bien constituer un anachronisme. Partout ailleurs (§ IX, XXIV²⁴, XXXIV, XXXIX), notre texte n'évoque le Siam que par 邪 Sien (暹人, « les Siamois »). On sait que le nom de Sien-lo résulte de la fusion du nom du royaume de Sien et de celui de Lo-hou après que le Lo-hou eut conquis le Sien ; or cette conquête, en vertu de textes formels et concordants, doit se placer, à un an près, en 1349. En fait, les noms de Sien et de Lo-hou apparaissent fréquemment dans le *Yuan che*²⁵, mais jamais celui de Sien-lo⁽¹⁾, cf. BEFEO IV, 240–244, et pour l'ensemble de la discussion, pp. 235–256. Je considère donc que Sien-lo, dans l'Introduction et dans le § III des *Mémoires*, est une mauvaise leçon due aux auteurs de la version incomplète que nous possérons.

Note 1: En 1904, j'ai admis sur la foi du *T'ou chou tsi tch'eng* que Sien-lo se trouvait dans le *Tao yi tche lio* de 1350 (BEFEO IV, 255). Nous avons aujourd'hui le texte original (cf. *T'oung Pao*, 1915, 99–100 et 110) ; la forme Sien-lo n'y apparaît pas²⁶.

²³ La nouvelle édition, comme l'ancienne, parle bien de quinze jours (voir *supra*, note 8) — *Note de l'éditeur*.

²⁴ Dans l'édition posthume, c'est le chiffre arabe 29 qui est donné. C'est ce dernier qui est d'ailleurs correct. Vickery (2000:102, n.66), qui a également noté cette erreur, mentionne par ailleurs une confusion pour le premier chiffre romain de cette liste : il s'agirait de X et non pas de IX.

²⁵ C'est-à-dire le *Yuan shi* ou *l'Histoire des Yuan*. Voir aussi *supra*, note 13 — *Note de l'éditeur*.

²⁶ Le texte de cette note diffère dans l'édition posthume où il apparaît plus complet. Pelliot semble l'avoir ici résumé. *Note de l'éditeur* : pour les références textuelles citées, il s'agit du catalogue *Tushu jicheng*

Comme vous le voyez, j'ai conclu indépendamment de vous à une faute du texte dans les deux premiers §, mais je ne vois pas que la faute ait grande chance de s'être produite ailleurs. Ici, et aussi je pense dans le § 3, le texte original avait vraisemblablement Lo-hou qu'on a mal modernisé sous les Ming en Sien-lo, mais il n'y a pas de raison de supposer aussi une correction là où on a seulement Sien/Siam ou Sien jen/Siamois, et non l'anachronique Sien-lo. Dans les derniers passages, ma correction ne pourrait être proposée qu'à raison des nécessités de l'histoire siamoise elle-même, et c'est à vous d'en décider²⁷.

Je profite de l'occasion pour vous signaler un texte chinois que je n'ai pas traduit en 1904 et que je ne vous ai peut-être pas encore communiqué. Dans [le] BEFEO IV, 242, j'ai traduit l'ordre au roi Kan-mou-ting de Sien, 1294, 7^e mois, mais le *Yuan che* a auparavant une

圖書集成 et du *Bref récit sur les peuples insulaires ou Daoyi zhilüe* (島夷誌略), compilé par Wang Dayuan (汪大淵 ; fl. 1311–1350).

²⁷ Après 1904, Pelliot n'a plus véritablement travaillé sur l'histoire du Siam. Cette même année, il reconnaît d'ailleurs, d'une façon plus ou moins explicite, ses compétences limitées en matière d'études thaïes — et écrit à propos d'un point précis que « le dernier mot revient naturellement aux siamologues » (Pelliot 1904 : 259). Coedès aborde l'histoire siamoise en 1914 et il est devenu, en 1928, le grand spécialiste occidental dans ce domaine. Si ce dernier, dans ses articles, critique (parfois durement) les travaux antérieurs relatifs à l'épigraphie de Sukhothai, il est curieux de constater qu'il reste silencieux sur les conclusions fautives émises en 1904 par son aîné sinologue. Le relais opéré entre les deux hommes fut explicité par Pelliot (1925 : 243) : « La dernière étude de géographie historique indochinoise que j'ai donnée au BEFEO remonte déjà à près de vingt ans. Depuis lors, le progrès des connaissances archéologiques, les articles sobres et riches de M. Coedès, les enquêtes si consciencieuses de M. Ferrand ont apporté sur bien des points des solutions nouvelles dont certaines s'imposent ».

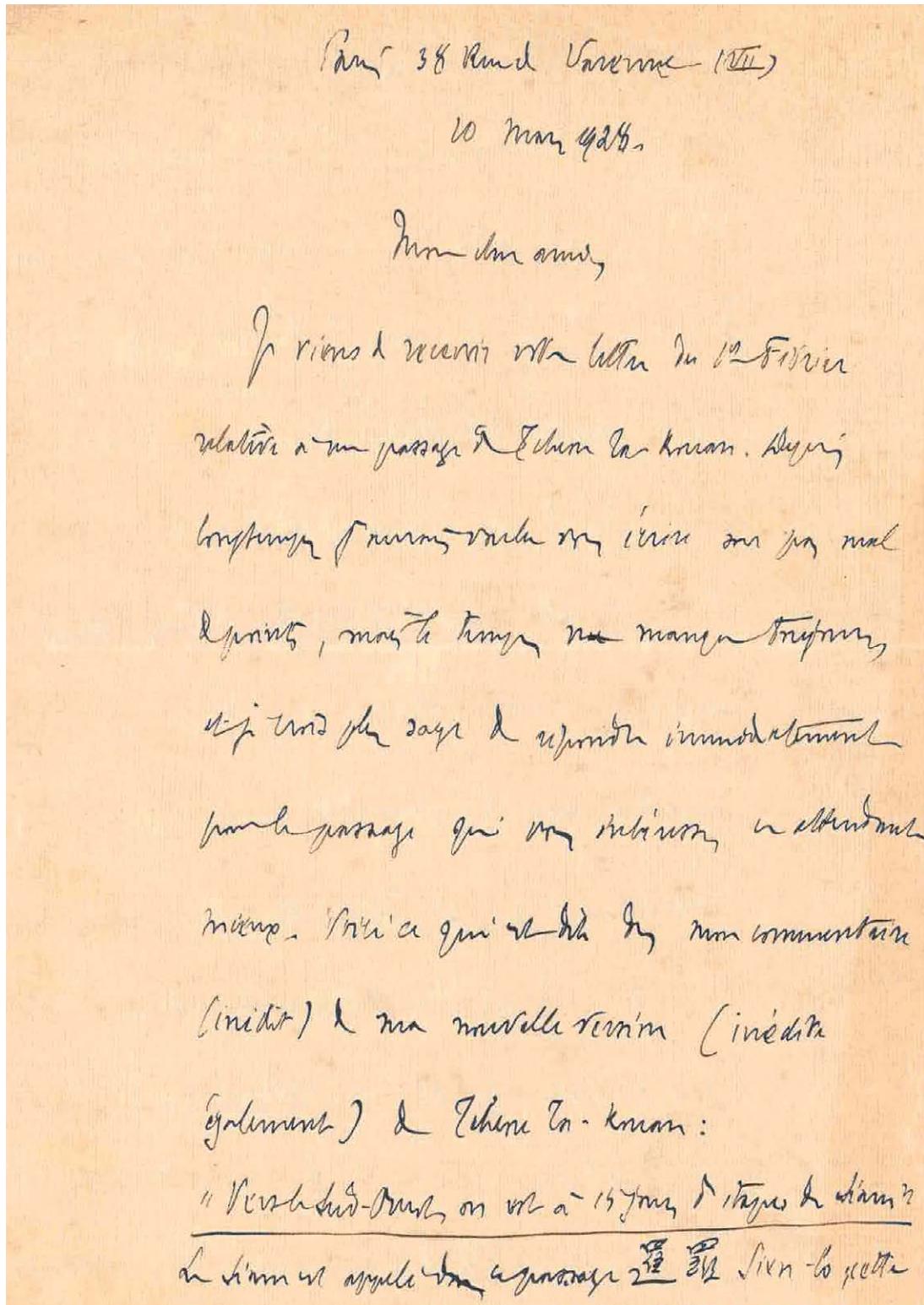


FIGURE 3 : Première page de la lettre de Paul Pelliot
en réponse à George Cœdès, mars 1928 © AEFEO

indication qui m'avait alors échappé : « La 31^e année *Tche-yuan* (1294)²⁸, le 6^e mois au jour *Keng-yin*²⁹, Kan-mou-ting de la ville de Pi-tch'a-pou-li (必察不里城敢木丁)³⁰ envoya un ambassadeur qui vint offrir le tribut »³¹. La date est naturellement celle de l'audience et c'est à la suite de la venue de l'envoyé que l'ordre du 7^e mois prescrit à Kan-mou-ting de venir en personne. Mais c'est à vous d'expliquer Pi-tch'a-pou-li, là où on attendrait Sukhodaya.

Bien à vous.

Paul Pelliot

Réflexions sur l'histoire siamoise à la fin du XIII^e siècle

Avec « Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII^e siècle » (Pelliot 1904), article majeur et d'érudition toujours confondante, Paul Pelliot fut le premier historien à traiter véritablement des relations entre la Chine et le territoire actuel de la Thaïlande³². Les pages consacrées à ce sujet n'occupent toutefois qu'une faible part dans cette étude consacrée à un champ géographique

²⁸ Soit la dernière année de l'ère *Zhiyuan* (至元), correspondant à la fin du règne de Khubilai Khan (1271–1294) — Note de l'éditeur.

²⁹ Jour *gengyin* (庚寅) : date selon le cycle sexagésimal chinois — Note de l'éditeur.

³⁰ Littéralement, « le *kamrateñ*/Seigneur de la ville de Phetchaburi » (*Bichabuli cheng ganmuding*). Voir discussion *infra*.

³¹ Ce paragraphe ne fut jamais publié par Pelliot lui-même. Les informations qu'il contient furent cependant utilisées par Cœdès (1964 : 373) et furent reprises par la suite par d'autres auteurs.

³² Pelliot cite quelques travaux antérieurs assez généraux, ceux par exemple de Gerini, Schlegel, Wade et Summers, mais c'est généralement pour les contester.

particulièrement vaste³³. Elles mirent en tout cas en évidence des informations essentielles — en particulier pour l'histoire siamoise au tournant des XIII^e et XIV^e siècles — qui devaient servir de base à toutes les études ultérieures, jusqu'à nos jours.

Ces informations étaient issues pour la plupart des sources chinoises. Celles-ci font état de plusieurs ambassades qui furent échangées entre la Chine des Yuan et deux États que des éléments convergents firent situer en Thaïlande dans ses frontières actuelles : le Luohu (羅斛) et le Xian (暹) ³⁴. Pelliot identifia le premier à Lavo (Lopburi) et le second à Sukhothai. Ces deux identifications ont été pleinement acceptées par Cœdès³⁵ et ont donné lieu à une vision des débuts de l'histoire siamoise qui s'est par la suite officialisée³⁶.

Cette vision est renforcée par un article de E. Thadeus Flood (1969)

³³ L'étude de Pelliot embrasse en fait l'histoire de toute l'Asie du Sud et du Sud-Est entre les VIII^e et XIV^e siècles. La partie consacrée aux relations sino-siameses est traitée pp. 234–264.

³⁴ Pour la traduction des passages chinois relatifs à ces ambassades, voir en particulier Pelliot 1904 : 240–244. Une première mission chinoise aurait été envoyée au Xian en 1282, mais aurait été interceptée au Campā. Deux ambassades du Luohu en Chine sont rapportées pour 1289 et 1291. Il est question d'une missive du Xian en 1292, d'instructions chinoises envoyées en 1293, 1294 et 1295, d'envois de vêtements officiels au Xian et au Luohu en 1296 et 1297, de tributs adressés en 1299 par les deux États, de cadeaux chinois faits la même année au Xian et de nouvelles ambassades de ce dernier en 1300, 1314, 1319 et 1323.

³⁵ Voir Cœdès 1964 : 329, 357 et 379 (pour Lopburi), 348, 367, 373, 375 et 396 (pour Sukhothai).

³⁶ Je remercie Gregory Kourilsky de me signaler que Simon de La Loubère, à la fin du XVII^e siècle, mentionne déjà le composé « *Sien lo* » (*Xianluo*), dont fait état avant lui le Père Domingo F. Navarrete, présumant à juste titre qu'il s'agit de mots chinois (La Loubère 1691 : 19–20).

consacré aux relations entre les Mongols (dynastie Yuan) et le royaume de Sukhothai. Tout en regrettant les lacunes de la recherche occidentale sur le sujet, l'auteur met en avant le travail de Pelliot, qu'il présente à la fois comme une contribution pionnière et comme une étude pratiquement définitive par ses résultats (Flood 1969 : 203). Lui-même justifie sa propre démarche par le fait que les écrits de Pelliot n'auraient pas été autant utilisés qu'ils auraient dû l'être par les auteurs de langue anglaise et qu'il contribue donc à les faire mieux connaître. Dans son article, il se propose d'évaluer d'une façon critique les sources historiques chinoises et siamoises ; il présente des traductions nouvelles et émet un certain nombre de conclusions³⁷ ; il met également en lumière des informations erronées (diffusées en particulier par des ouvrages thaïs) et les perspectives faussées auxquelles elles donnèrent lieu³⁸. D'une façon

générale, l'analyse de Flood colle tout de même étroitement à celle qui fut développée plus de soixante années plus tôt par Pelliot. On peut même dire qu'elle repose sur des postulats établis par ce dernier. Il est en effet curieux de constater à quel point Flood — alors qu'il dénonce (à juste titre) un certain nombre d'interprétations abusives de la part des historiens thaïs — admet comme vérités premières des conclusions sans doute hâtives émises en 1904. Il en va ainsi de l'identification de Xian à Sukhothai. Il faut en effet attendre l'une des dernières notes de l'article pour que la question soit enfin abordée³⁹. L'auteur y assume son choix, se prononçant pour la validité de l'identification tout en reconnaissant les problèmes que celle-ci soulève. Ces problèmes ne sont pourtant pas explicités, pas plus que les arguments

³⁷ Parmi les éléments nouveaux proposés par Flood, on notera la traduction d'un paragraphe relatif à un plan de conquête (apparemment antérieur à 1282) de plusieurs États d'Asie du Sud-Est, dont les pays de Xian et de Luohu. Ce plan aurait finalement été abandonné, et les Chinois auraient jugé plus sage de recourir à des ambassades pour obtenir la soumission. Le sinologue, après avoir évalué de façon critique les sources chinoises, émet les conclusions suivantes : les relations entre les Mongols et Sukhothai commencèrent durant le règne de Ramkhamhaeng, probablement autour de 1292. Ce dernier aurait reçu des cadeaux (parmi lesquels des chevaux blancs) de la cour des Mongols. Il serait mort ou aurait abandonné le trône peu avant que soit présentée à la cour de Chine, en 1299, une supplique. C'est l'un de ses fils qui lui aurait succédé et serait l'auteur de cette supplique. L'héritier du fils de Ramkhamhaeng aurait été présent dans la capitale des Mongols en 1299.

³⁸ E.T. Flood (1969: 237) dénonce un certain nombre d'aberrations courantes que perpétuent des livres d'histoire, par exemple la référence à des visites en Chine de Ramkhamhaeng, à ses relations amicales

avec les Khans mongols et à un retour à Sukhothai avec un grand nombre de potiers chinois. Le Prince Damrong, trompé par une mauvaise traduction, contribua grandement à ce que ces pseudo-données historiques soient diffusées.

³⁹ Il s'agit de la note 82, p. 241. En voici le texte : « Although there are some problems remaining in the unswerving identification of the Chinese place name "Hsien" [暹] with the Thai state of Sukhothaj, the present paper is of course premised on the validity of that identification as made by, inter alia, Pelliot (1904), 235ff, accepted by Maspéro (1928), loc. cit., and by Luce (1958), loc. cit., and confirmed by the independent research of Sugimoto (1955) and (1957) on the basis of Chinese sources not used by the above writers ». Les travaux de Maspéro et de Luce auxquels il est fait allusion ne portaient pas spécialement sur le sujet, mais y faisaient référence d'une façon annexe. Il ne nous a pas été possible de consulter les ouvrages de Sugimoto, rédigés en japonais. Charnvit Kasetsiri (1976:87) en fait mention : « On the other hand, Naojiro Sugimoto thinks that Hsien [Xian] means Phetburi ». Cette assertion nous surprend en raison de la présentation que donne Flood des théories du Japonais. Il apparaît seulement que ce dernier se soit distingué de ses prédécesseurs en dissociant le *kamratei an* de Sukhothai de celui de Phetchaburi (voir *infra*).

donnés par Pelliot. L'article y trouve alors son talon d'Achille : que Pelliot se soit trompé dans l'identification de Xian et c'est toute la démonstration de Flood qui apparaît dès lors caduque. On conçoit que la question ait pu être quelque peu occultée.

L'identification de Xian à Sukhothai est pourtant bien loin d'être évidente. Reprenons les arguments de Pelliot. Il écrit qu'« À la fin des Song et sous les Yuan, ce qui devint ensuite le 邯羅 Sien-lo [Xianluo] ou Siam était partagé d'abord en deux régions, l'une accidentée et peu fertile, et qui formait le pays de 邯 Sien [Xian], l'autre plate et produisant beaucoup, et qui constituait le royaume de Lo-hou [Luohu ; 羅斛] » (Pelliot 1904 : 235). Un peu plus bas, il poursuit : « Ces deux États de Sien [Xian] et de Lo-hou [Luohu], que la nature de leur sol nous pousse à chercher l'un sur la haute, l'autre sur la basse Ménam, nous les retrouvons précisément dans les monuments de l'épigraphie cambodgienne ». À ce stade de la démonstration, Pelliot a déjà en tête que Luohu correspond à Lavo/Lopburi. Il avait situé à la page précédente « Tan-meï-liou » (= Danmeiliu 丹眉流) à Nakhon Si Thammarat. Selon l'Histoire des Song (*Song shi* 宋史), cet État se trouvait en effet vers l'est à 50 étapes du « Tchan-la » (= Zhenla 真臘, identifié au Cambodge), vers le sud à 15 étapes par voie d'eau du « Lo-yue » (= Luoyue 羅越, identifié au sud de la Péninsule Malaise), vers l'ouest à 35 étapes du « Si-t'ien » (= Xitian 西天, identifié à l'Inde), vers le nord à 60 étapes du « Tch'eng-leang » (= Chengliang 程良, non identifié), vers le nord-est à 25 étapes du Luohu (identifié à la région de la basse Ménam), vers le sud-est à 45 étapes du « Chö-p'o »

(= Shepo 闍婆, identifié à Java), vers le sud-ouest à 15 étapes du « Tch'eng-jo » (= Chengruo 程若, non identifié), vers le nord-ouest à 25 étapes du « Lo-hou » (Luohua 洛華, non identifié) et vers le nord-est à 135 étapes de Canton. Il ne nous appartient pas de remettre en cause ces identifications. Nous pouvons cependant émettre une réserve sur la situation de Xian sur la haute Ménam — sur la seule base que la région est accidentée et peu fertile. Même en admettant l'identification de Luohu (c'est-à-dire d'y reconnaître un État situé dans le bassin de la basse Ménam), on ne peut manquer de signaler que toutes les régions qui l'entourent sont caractérisées par des accidents de terrain, et que le Xian ne se situait pas obligatoirement au Nord.

Évoquant ensuite la mention d'esclaves « syam » dans des inscriptions chames du XI^e au XIII^e siècle, Pelliot conclut que « cette sèche nomenclature ne nous indique rien d'autre que l'existence même des Siamois » (Ibid. : 236). L'épigraphie cambodgienne apporte alors plus de précisions. Dans les courtes inscriptions qui commentent les bas-reliefs de la galerie Sud-Ouest d'Angkor Vat, il est fait mention des troupes de « Lvo », représentées à la façon des Cambodgiens, ainsi que de guerriers « Syām Kut » d'un aspect fort différent. Or, il est également question du pays de Lvo dans un fragment de stèle inscrite retrouvée à Lopburi et qu'Étienne Aymonier a daté au plus tard de la fin du X^e siècle. Pelliot reconnaît alors un glissement phonétique : Lvo est l'origine du nom siamois ancien de Lavo (attesté par de nombreux témoignages) devenu ensuite Lopburi. La démonstration s'étoffe : « Il y a donc

parfait accord entre les textes chinois qui mettent au Siam un pays de Lo-hou sur la basse Ménam et plus haut [Pelliot joue sur l'ambivalence de l'adjectif : il n'est plus question de relief, mais d'une position en amont, en l'occurrence septentrionale] un pays de Sien, et les données de l'épigraphie qui nous indiquent à Lopburi un pays de Lvo, dont les soldats sont vêtus comme ceux du Cambodge et qui pouvaient être principalement cambodgiens, et un pays des *Syām Kut* [= *syām kuk*], vassal du Cambodge puisqu'il fournit des troupes, mais dont les habitants par l'aspect et le costume diffèrent des Cambodgiens » (Ibid. : 236). Une correspondance est donc établie entre les *syām kuk* de l'épigraphie angkoriennne et l'État de Xian mentionné par les documents chinois à partir du XIII^e siècle. Sur la question des identités ethniques et des bouleversements géopolitiques du XIII^e siècle, le sinologue écrit quelques pages plus loin : « D'abord, il est certain que le pays de Lo-hou, le Lvo des inscriptions, avait fait longtemps partie de l'empire cambodgien, et les Cambodgiens devaient compter pour une large part dans sa population. Le vrai pays thaï, ce devait être l'état de Sien, la région demi-sauvage des *Syām Kut* du XII^e siècle. Ce sont donc les *Syām Kut* qui ont dû fonder l'empire siamois par la conquête de la basse Ménam, et en effet quand les inscriptions nous montrent l'empire siamois constitué, ce n'est pas au Lo-hou, à Lopburi, qu'il a sa capitale, mais beaucoup plus au nord à Sukhotaï » (Ibid. : 239). La conclusion est ici un peu confuse et demande à être précisée : Pelliot a postulé que le Xian était au nord du Luohu, qu'il était peuplé par les *syām kuk*, que ces derniers étaient siamois et qu'ils ont

fondé un empire, celui de Sukhotaï, attesté (à partir de la fin du XIII^e siècle) par des inscriptions. On comprend cependant difficilement pourquoi il est fait référence à la conquête de la basse Ménam. Le sinologue semble déjà avoir en tête (il brûle des étapes dans la logique de son raisonnement) une image toute faite du royaume de Sukhotaï. Il lui accorde a priori une place prépondérante, voire excessive, ce dont il est alors en partie conscient : « Avant d'avoir réuni ces passages de l'*Histoire des Yuan*, j'étais assez porté, vu l'incertitude de la nomenclature géographique de la dynastie mongole, à admettre que les Chinois avaient mis les ambassades du Siam tantôt au compte du Lo-hou, tantôt au compte du Sien, mais que toutes en fait venaient de la seule cour de Sukhotaï. Une telle solution me paraît aujourd'hui impossible ». Et de poursuivre : « Le Sien doit bien répondre à la principauté suzeraine de Sukhotaï, car il était au nord du Lo-hou, au sud de Xieng-mai [Chiang Mai], et c'est en effet à Sukhotaï que la puissance siamoise nous est attestée par l'inscription de Rāma Kamheng à la fin du XIII^e siècle [...] » (Ibid. : 244).

Si l'identification de Xian avec Sukhotaï procédait jusqu'alors d'allusions⁴⁰, elle est ici clairement exprimée en fonction d'arguments sur lesquels il convient de s'arrêter. On retrouve d'abord le postulat : Xian est au nord du Luohu. On en trouve ensuite un autre : Xian est au sud de Chiang Mai. Pelliot s'explique à ce sujet : « Je dis que

⁴⁰ L'identification, avant même qu'elle soit argumentée, était cependant déjà explicitée dans une note portant sur un contexte différent : « Mais les Thaïs du Sien étaient ceux de Sukhotaï et non du Lo-hou [...] » (Ibid. : 237).

le Sien devait être au sud de Xieng-mai parce que toutes les principautés des Thaï septentrionaux, jusqu'à Xieng-mai inclusivement, étaient plus ou moins soumises à l'administration du Yunnan, au lieu que les relations de la Chine et du Sien ne paraissent s'être établies que par voie de mer » (Ibid. : 244, n. 4). La référence au caractère maritime des relations avec les Yuan est intéressante. Pelliot semble cependant minimiser la distance qui sépare Sukhothai du golfe de Siam, par lequel ces relations étaient possibles. Il occulte également le fait que la région de Sukhothai, couvrant les cours inférieurs des rivières Ping, Nan et Yom, se rattache géographiquement plutôt au Nord de la Thaïlande dont elle constitue la limite méridionale. Pelliot s'appuie ensuite sur la stèle de Ramkhamhaeng, un des rares documents épigraphiques thaïs déjà étudiés au moment où il écrit, pour justifier sa conception de la puissance de Sukhothai à la fin du XIII^e siècle. La stèle de Ramkhamhaeng a suscité depuis bien des polémiques (Chamberlain 1991). Il est cependant dommage que celles-ci aient porté principalement sur son authenticité — et que l'approche du texte se soit située dans une perspective particulière proche du procès⁴¹. La part de rhétorique n'y a peut-être pas été assez relevée. On s'est souvent contenté, jusqu'à présent, de prendre le texte à la lettre et d'accepter sans précautions

des informations qui méritaient d'être relativisées. La tendance commence à peine à changer. Parmi les historiens thaïs, certains ont déjà révisé leur jugement quant à la croyance de frontières extrêmement étendues⁴². D'un point de vue archéologique, on va même jusqu'à remettre en cause l'idée d'une cité déjà splendide, voire achevée, sous le règne de Ramkhamhaeng⁴³. La vision du XIV^e siècle, d'abord considéré comme une période de décadence, s'en trouve d'autant modifiée. On peut donc suggérer que Pelliot, comme bien d'autres qui se sont appuyés sur ses travaux (Cœdès ne fut pas le moindre), éleva son édifice sur une base faussée, dans la mesure où il accorda à Sukhothai une importance territoriale et une influence politique qu'elle n'avait sans doute pas à la fin du XIII^e siècle.

Quelques années après l'article de Pelliot, le Prince Damrong Rajanubhab, père des études historiques en Thaïlande, demanda à un lettré sino-thaï de réunir et de traduire en langue siamoise des documents chinois relatifs à l'histoire du pays. Le travail fut achevé en 1909 et un ouvrage intitulé *Documents relatifs aux liens d'amitié entre le Siam et la Chine* (จดหมายเหตุเรื่องพระราชในตรีราชทวีง กรุงสยามกับกรุงจีน) fut publié en 1913 et incorporé la même année dans le volume 5 du *Recueil des chroniques royales* (Prachum phongsawadan ; ประชุมพงศาวดาร). Abondamment utilisé, il fut vite considéré par les historiens thaïs comme une source de première main. Flood a cependant

⁴¹ Cette controverse aura eu en tout cas un résultat très positif dans la mesure où pour la première fois, on aura véritablement remis en cause certains postulats de l'histoire officielle. Il faut savoir gré à Vickery de toujours insister sur la nécessité qu'il y a à opérer une critique sévère des sources. Pour le corpus des inscriptions de Sukhothai, il reste à ce sujet un gros travail à faire.

⁴² C'est le cas par exemple de Srisak Vallibhodom, dont les travaux s'appuient sur des bases scientifiques.

⁴³ Voir en particulier Gosling 1998. L'auteur montre que le développement architectural de Sukhothai ne commença réellement que dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

mis en évidence un certain nombre de fautes de traduction qui, combinées avec des interprétations abusives, ont induit dans l'erreur les recherches postérieures. Il demeure que d'un point de vue général, il y a similitude de vue entre toutes les traductions, qu'elles soient française, anglaise ou thaïe, car toutes s'accordent à voir dans le terme Xian une référence directe à Sukhothai. Nous avons évoqué ce postulat chez Pelliot. Il en va de même pour le Prince Damrong lorsqu'il règle la question en écrivant simplement que « le pays que les Chinois appellent *Siam* tire son nom du mot *sayam* et désigne le royaume de Sukhothai à n'en pas douter »⁴⁴. Le Prince fut à partir de 1917 un grand ami de Coedès, nommé d'abord Conservateur de la Bibliothèque nationale Vajirañāṇa en 1918, puis Secrétaire général de l'Institut royal en 1926. Les deux hommes se virent très souvent et travaillèrent ensemble. Leur œuvre reflète des points de vue analogues, même si le Français s'avère quelquefois plus prudent sur certains points⁴⁵.

Nous avons vu qu'une certaine rapidité de jugement nous empêchait d'accepter totalement l'identification de Xian à Sukhothai. Nous avons évoqué un *a priori*, lié à une perception sans doute erronée du pouvoir de Sukhothai à la fin du XIII^e siècle. Il est quelques autres points qu'il nous faut également mentionner. Le lien opéré entre Xian et Sukhothai se fait toujours par le

⁴⁴ En thaï : « ประเทศไทยที่เรียนรียกว่า “เสียม” มาจากคำ “สยาม” หมายความว่า ราชอาณาจักรสูงที่เป็นแม่น้ำต้องสักย » (พระราชบัญญัติพระราชนัดลักษณ์, เล่ม 1, หน้า 44, 2534).

⁴⁵ Contrairement au Prince Damrong, Coedès (1964 : 375) ne se prononce par exemple pas d'une façon formelle sur un (ou des) voyage(s) de Ramkhamhaeng en Chine.

biais de l'ethnonyme « *Siam* » (transcription occidentale) — supposé avoir donné en chinois Xian — sur la base que le lieu d'implantation des Siamois est forcément Sukhothai. Nous ne nous prononcerons pas sur l'équation Xian = *Siam* qui relève de considérations phonétiques réservées aux sinologues⁴⁶. L'équation *Siam* = Sukhothai, par contre, ne manque pas d'être étonnante. Les références aux Siamois (en admettant que les identifications soient exactes⁴⁷) sont en effet nettement antérieures à l'émergence historique de Sukhothai et s'appliquent à un territoire extrêmement large. Les plus anciennes semblent provenir du Campā et relèvent de l'épigraphie. Il y est question, nous l'avons dit, d'esclaves siamois dès le milieu du XI^e siècle⁴⁸. Un peu plus au nord, en territoire vietnamien, il est fait mention en 1149 de navires marchands du « *Xiem-la* » (identifié au *Siam*)⁴⁹. Il s'agit cependant là de données issues d'annales et nous pouvons suspecter un anachronisme⁵⁰. Nous avons vu qu'au Cambodge, dans des bas-reliefs datés du XII^e siècle, des « *Syām Kut (kuk)* » étaient mentionnés. En Birmanie, les documents épigraphiques font également allusion

⁴⁶ Signalons au passage que le terme *syam* n'apparaît pas dans l'épigraphie thaïe ancienne, à commencer par celle de Sukhothai. L'ethnonyme *thaï* est en revanche abondamment utilisé (Ishii et al. 1989).

⁴⁷ On peut également remettre en cause le fait que les Siamois des premiers témoignages aient été des Thaïs (par ex. Vickery 1991 : 343).

⁴⁸ Voir Pelliot 1904 : 236, Maspéro 1928 : 139 et Coedès 1964 : 257, qui s'appuient tous trois sur Aymonier 1891.

⁴⁹ Voir Bùi Quang Tung et al. 1990 : 34.

⁵⁰ La référence avait déjà été relevée par Pelliot (1904 : 254, n. 1) : « il est bien probable que les anciens noms employés [dans ce passage du *Đại Việt sử ký*] ont été modernisés par les historiens annamites ».

à des esclaves *syam* (voyelle courte) à partir de 1120 (Luce 1958 : 124). Si tous les termes restitués désignent bien un même ethnonyme que l'on rend aujourd'hui sous la forme « Siamois », on constate que les populations auxquelles celui-ci se rapporte devaient être relativement dispersées en Asie du Sud-Est et occuper de larges territoires où elles cohabitaient avec de nombreux peuples. Cœdès, dans cette correspondance de 1928, apparaît perspicace lorsqu'il refuse de voir dans les Siamois mentionnés par Zhou Daguan en 1296 des Thaïs de Sukhothai. Il l'est peut-être moins dans ses reconstructions ultérieures. S'il est évident que Sukhothai ne peut être associé à toutes les références relatives aux Siamois, il est intéressant de relever ici un point qui n'a pas donné lieu à beaucoup de commentaires et qui a peut-être son importance. *L'Histoire des Yuan* (*Yuan shi* 元史), indépendamment des références qu'elle fait au Xian et au Luohu, mentionne à une reprise le toponyme « Sou-kou-t'ai » (Sugutai 速古臺). Cette transcription fait immanquablement songer à Sukhothai. Pelliot (1904 : 244, n. 3) demeurait cependant extrêmement prudent à ce sujet. Il reportait l'information en note et écrivait qu'« on ne pourra rien dire [sur l'identification] tant que les noms qui accompagnent Sou-kou-t'ai n'auront pas été restitués ». Cœdès (1964 : 375, n. 2), suivi ensuite par G.H. Luce (1958 : 140, 187, n. 28), mit quant à lui beaucoup moins de réserves et vit dans la référence à « Sou-kou-t'ai » (Sugutai) la même réalité que pour Xian⁵¹.

⁵¹ Flood (1969 : 226, n. 53) évoque le problème mais ne se prononce pas absolument. Vickery (1995 : 118), pense que Sugutai est véritablement Sukhothai, mais

Notre objet était uniquement de mettre en lumière la fragilité de l'identification de Xian avec Sukhothai, devenue un dogme. Il n'était pas de proposer une nouvelle identification. La réflexion engagée nous amène cependant à penser que Xian était certainement un État côtier déjà ancien⁵². Il faut s'attarder à ce sujet sur la mention qui est faite dans *l'Histoire des Yuan* à la cité de Pi-tch'a-pou-li (Pelliot) / Pi-ch'a-pu-li (Flood) / Bichabuli (必察不里), identifié avec l'actuelle Phetchaburi. Cette référence apparaît liée à celles qui sont faites pour la même période (la fin du XIII^e siècle) au pays de Xian⁵³. On retrouve en outre un même personnage, le « Kan-mou-ting » (Ganmuding 敢木丁), qui semble avoir une place éminente à la fois à Bichabuli et dans le pays de Xian. Il a été démontré depuis longtemps que le terme de Ganmuding devait être la restitution chinoise du

il dissocie cette réalité de Xian. Il s'appuie sur un autre témoignage de la période Yuan qui placerait Sugudai (蘇姑帶, identifié à Sukhothai) en amont de Xian.

⁵² Tout en gardant en tête la possibilité d'une altération, il est nécessaire de mentionner ici des informations fournies par le *Đại Việt sử ký*. Celui-ci fait état en 1149 de navires marchands de Xiem-la [transcrit « Sien-lo » par Pelliot] et de Lô-lac qui abordaient au Nord-Vietnam et demandaient à commercer. Ils obtinrent alors des comptoirs. En 1183, il est à nouveau fait mention de commerçants venant du Siam. Il est même fait mention en 1313 d'une invasion du Siam au Campā (Bùi Quang Tung et al. 1990 : 34, 36 et 45). Le caractère maritime du Xian est ici mis en évidence. En 1904, Pelliot (1904 : 244, n. 4) mentionnait lui-même « que les relations de la Chine et du Sien ne paraissent s'être établies que par voie de mer ». Vickery (1991 : 342-43) suppose également que Xian était un État côtier.

⁵³ La mention de Bichabuli, si l'on en croit les indications données par Flood (1969 : 226) quant à la pagination et à l'identité des textes, suit et précède des références à Xian.

kamratei, un titre royal khmer souvent attesté⁵⁴. En 1928, après avoir identifié le Ganmuding du Xian à celui de Bichabuli, Pelliot écrivait à Coedès : « Mais c'est à vous d'expliquer Pi-tch'a-pou-li [Bichabuli], là où on attendrait Sukhodaya » (*supra*). Le sinologue était peut-être, à cet instant, ébranlé dans sa conviction que Xian était équivalent à Sukhothai. Le paradoxe fut que Coedès, qui refusait jusque-là de voir dans les Siamois de Zhou Daguan des Thaïs de Sukhothai, changea progressivement d'idée et se forgea l'image d'un royaume de Sukhothai extrêmement étendu. Acceptant implicitement le fait que Ramkhamhaeng ait pu porter le titre de *kamratei añ* (កំរាយពេជ្រិនីអំណែង) ⁵⁵, il émit l'hypothèse de l'installation de ce dernier à Phetchaburi, autour de 1294, car il plaçait également à cette date la conquête de la Péninsule malaise par Sukhothai, en raison de différends entre les gens de Xian et ceux de « Ma-liyu-eul » (Maliyu'er 麻里予兒, identifiés aux Malais) évoqués par les annales chinoises. Le Japonais Sugimoto, également convaincu de l'identification de Xian à Sukhothai, se distingua cependant de Coedès dans la mesure où il vit dans le *kamratei añ* de Phetchaburi un chef local, vassal du *kamratei añ* de Sukhothai et servant d'intermédiaire⁵⁶. Les textes

⁵⁴ Cette restitution est déjà proposée par Pelliot (1904 : 251, n. 4). Elle est confirmée par la suite par Coedès.

⁵⁵ Le titre semble attesté dans la région de Sukhothai dès le second quart du XIII^e siècle. Il est en effet mentionné dans l'inscription n°2 (1^{ère} moitié du XIV^e siècle) à propos d'événements antérieurs au règne de Ramkhamhaeng. Ce dernier est lui-même désigné (de façon rétrospective) comme *kamratei añ* dans l'inscription en langue khmère « du Bois des manguiers » datée de 1361. Le roi Lue Thai devait alors hériter du titre.

⁵⁶ La théorie de Sugimoto (rédigée en japonais) est résumée par Flood (1969 : 245).

chinois, mentionnant des ambassades croisées, plongent cependant les deux orientalistes dans l'embarras. Il ne semble pas qu'une solution plus simple ait été pensée, c'est-à-dire l'identification de Xian avec un État côtier dont Phetchaburi pouvait — éventuellement — être la capitale⁵⁷. Éventuellement, car Phetchaburi ne fut certainement pas la seule cité portuaire importante. Des travaux récents ont montré le rôle sans doute majeur qu'ont joué jusqu'à une date tardive des cités anciennement indianisées, telles Ratchaburi et Suphanburi, en raison de leur proximité relative avec la mer⁵⁸. Elles sont d'ailleurs mentionnées en même temps que Phetchaburi dans la stèle de Ramkhamhaeng, et il est fort possible qu'elles aient été dominées par des Thaïs ou Siamois à une date relativement haute⁵⁹. On peut croire que ce fut (au mieux) à l'aire d'influence de ces trois cités que s'arrêta celle de Sukhothai à la fin du XIII^e siècle. Nous pensons même qu'elles se situaien aux limites méridionales de l'horizon géographique connu par Ramkhamhaeng⁶⁰. Du point

⁵⁷ Sur le rôle historique de cette cité, voir par exemple Srisak 2538 : 552–579. On suppose ici, sur la base d'une ressemblance phonétique, que l'identification de Bichabuli avec Phetchaburi est correcte.

⁵⁸ Voir par exemple Srisak 2538 : 294–309, 448–489.

⁵⁹ Dans la mesure où les plus anciens témoignages de l'épigraphie thaïe ont été trouvés à Sukhothai, les historiens ont souvent tendance à faire démarrer là l'histoire siamoise. L'absence de sources documentaires n'est cependant pas un argument suffisant pour conclure à l'absence de communautés thaïes fortement organisées, antérieurement à l'émergence de Sukhothai.

⁶⁰ Nakhon Si Thammarat (situé encore plus au sud de Phetchaburi), fut probablement cité par Ramkhamhaeng parce qu'un religieux de cette ville s'était rendu (de lui-même) à Sukhothai. On sait qu'il y fit d'ailleurs grosse impression. Il y eut une situation analogue, en 1361, avec le religieux venu de

de vue du relief, les régions de Phetchaburi, Ratchaburi et Suphanburi n'offrent guère de différences avec celle de Sukhothai. Le terrain est plat, mais adossé à des montagnes qui limitent les cultures. Il est par ailleurs moins fertile que le territoire alluvionné par le fleuve Chao Phraya. Il n'y a donc pas contradiction avec la description sommaire que les textes chinois font du Xian. Une autre solution serait de voir dans le Xian la région occupée par Ayutthaya⁶¹. La naissance de cette cité est placée en 1351, et les textes semblent dire que celle-ci fut tout de suite puissante. La thèse d'un développement lent et progressif est beaucoup plus crédible. Les recherches archéologiques n'ont cependant pas révélé pour cette région des témoignages de civilisation ancienne comme pour Lopburi, Phetchaburi, Ratchaburi, etc. L'identification de Xian avec la région qui regroupe ces cités aurait cet avantage important de se concilier avec un certain nombre de témoignages chinois. Pelliot avait été particulièrement embrouillé par la mention chinoise de textes postérieurs établissant que le Luohu s'était emparé durant la période *tche-tcheng* (Zhizheng 至正 ; 1341–1368) du Xian, donnant ainsi naissance à un nouvel

Martaban. Cette ville ne fut jamais conquise par Sukhothai et il en fut certainement de même avec Nakhon Si Thammarat. Cela ne remet pas en cause le fait que cette dernière ait déjà pu être peuplée par des éléments thaïs ou siamois.

⁶¹ C'est cette solution qui est aujourd'hui retenue, sur la base d'arguments tirées de sources (notamment chinoises) totalement réétudiées, mais également de réflexions approfondies sur l'importance des substrats culturels môm-khmers dans la région et sur le rôle des échanges maritimes dans l'émergence et l'affirmation politique et économique d'Ayutthaya. Voir par exemple Wade 2000, Baker 2003, Ishii 2004, et Baker & Pasuk 2017 : 44–55.

État : le Xianluo. Il pensait alors qu'il était fait référence à une soumission de Sukhothai par Ayutthaya⁶². Il a cependant été établi par la suite que la domination d'Ayutthaya sur sa concurrente du Nord ne se fit pas avant la fin du XIV^e siècle (Griswold & Prasert 1972 : 37–38 et 1975 : 53). Pelliot était en outre particulièrement embarrassé par le fait que dans le nom Xianluohu, la mention de Xian ait précédé celle du Luohu, alors que le premier avait été vaincu. Il fut alors obligé d'échafauder des raisonnements compliqués, mettant en jeu un renversement de pouvoir entre Sukhothai et Lopburi/Ayutthaya⁶³. En fait, il se peut très bien que la réunion du Xian (Phetchaburi, Ratchaburi, Suphanburi, etc.) et du Luohu (Lopburi), situé par les textes chinois au milieu du XIV^e siècle, corresponde justement à la naissance officielle d'Ayutthaya, une principauté émergeante qui parvint à réunir sous sa domination des cités plus anciennes auxquelles elle était cependant étroitement

⁶² Cœdès (1964 : 402) soutint jusqu'au bout la même idée, qu'il précisa cependant en s'appuyant sur un texte birman évoquant la réunion du Siam du Nord et du Sud en 1348 — et sur le *Daoyi zhilüe* de Wang Dayuan, plaçant le même événement en 1349. C'est cette dernière date que retint d'ailleurs l'orientaliste pour situer la soumission de Sukhothai à Ayutthaya. Selon Wolters (1966 : 88–97), le Xian mentionné par Wang Dayuan désigne Suphanburi.

⁶³ Nous donnerons pour exemple ce passage : « nous devons donc admettre, contrairement aux dires de l'histoire officielle, que dès la fin du XIII^e siècle les Chinois, sachant le Lo-hou [= Lopburi] vassal du Sien [= Sukhothai], avaient donné à l'empire siamois entier le nom de Sien-lo-hou ou Sien-lo, où le nom du souverain était légitimement placé le premier. Ce nom dut se répandre dans la première moitié du XIV^e siècle, et quand en 1341–1368 le Lo-hou [Pelliot semble penser maintenant à Ayutthaya], devenu puissant, réduisit à son tour le Sien en vasselage, l'ordre consacré ne changea pas ; l'empire siamois resta le Sien-lo » (Pelliot 1904 : 256).

liée⁶⁴. Une telle vision des choses commence à apparaître en Thaïlande, mais elle a encore beaucoup de mal à se dégager du carcan de l'histoire officielle. En 1966, O.W. Wolters argua que le Xian, mentionné par Wang Dayuan au milieu du XIV^e siècle, désignait en fait Suphanburi. Griswold & Prasert (1972: 38) relayèrent cette théorie ; il en fut de même, plus récemment, avec Charnvit Kasetsiri (1976: 87; 1992: 76; 1999: 65)⁶⁵. Toutes les conclusions, cependant, n'en sont pas tirées. Pour les auteurs que nous venons de mentionner, la référence est en effet toujours le texte de Wang Dayuan qui se rapporte au

milieu du XIV^e siècle. Il est clair que pour Griswold & Prasert, l'identification de Xian avec Sukhothai, pour la fin du XIII^e siècle, n'est pas remise en cause⁶⁶. Il en va un peu différemment avec Charnvit, mais celui-ci est plus préoccupé par les développements ultérieurs d'Ayutthaya et n'évoque la question de l'identification de Xian que du bout des lèvres. Il reste donc à ce sujet une piste de recherche à exploiter. Des trouvailles archéologiques futures pourraient bien encore bouleverser l'idée que nous avons des communautés thaïes ou siamoises au XIII^e siècle.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier en premier lieu Laurent Hennequin (†), qui a effectué en 2000 une première vérification de ce texte, accompagnée de commentaires pertinents. Je suis également redevable à Chris Baker d'avoir bien voulu relire

et indiquer quelques sources plus récentes sur le sujet. Je remercie enfin les éditeurs Gregory Kourilsky et Nicolas Revire pour leur travail de remise en forme et l'insertion de notes complémentaires, ainsi que Costantino Moretti pour l'ajout des caractères chinois.

⁶⁴ Le fait qu'Ayutthaya soit plus proche de la mer que Lopburi (situé à une cinquantaine de km au nord) a sans doute favorisé son émergence. Il y aurait alors eu une sorte de transfert de pouvoir entre les deux cités. La référence qui est par ailleurs faite dans les traditions historico-légendaires, antérieurement à la fondation d'Ayutthaya, aux sites d'U Thong et de Nakhon Pathom, montre bien que l'histoire de la nouvelle cité est étroitement imbriquée avec celles des anciennes cités indianisées (mônisées puis khmérises).

⁶⁵ L'auteur ne fait que mentionner l'opinion de Wolters.

⁶⁶ Les deux historiens s'appuient sur les travaux de Pelliot et de Flood et retiennent les conclusions de Cœdès quant à la période de Ramkhamhaeng.

RÉFÉRENCES

Archives

- AEFEO Archives de l'École française d'Extrême-Orient, 22, avenue du Président Wilson, 75116 Paris, France. <https://archives.efeo.fr/>.

Sources secondaires

- Aymonier, Étienne. 1891. Première étude sur les inscriptions tchames. *Journal Asiatique* 17(1): 5–86.
- Baker, Chris. 2003. Ayutthaya Rising: From Land or Sea? *Journal of Southeast Asian Studies* 34(1): 41–62. <https://doi.org/10.1017/S0022463403000031>.
- Baker, Chris & Pasuk Phongpaichit. 2017. *A History of Ayutthaya: Siam in the Early Modern World*. Cambridge: CUP.
- Bùi Quang Tung et al. 1990. *Le Đại-Việt et ses voisins : d'après le Đại việt sử ký toàn thư* (« Mémoires historiques du Đại-Việt au complet »). Paris: L'Harmattan.
- Chamberlain, James, ed. 1991. *The Ram Khamhaeng Controversy—Collected Papers*. Bangkok: The Siam Society.
- Charnvit Kasetsiri. 1976. *The Rise of Ayudhya: A History of Siam in the Fourteenth and Fifteenth Centuries*. Kuala Lumpur: OUP.
- . 1992. Ayudhya: Capital-port of Siam and Its “Chinese Connection” in the Fourteenth and Fifteenth Centuries. *Journal of the Siam Society* 80(1): 75–79.
- . 1999. Origins of a Capital and Seaport: The Early Settlement of Ayutthaya and Its East Asian Trade. In *From Japan to Arabia: Ayutthaya's Maritime Relations with Asia*, ed. by Kenneth Breazeale, 55–79. Bangkok: Toyota Thailand Foundation.
- Coedès, George. 1918a. Études cambodgiennes. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* 18(1): 1–28. <https://doi.org/10.3406/befeo.1918.5900>.
- . 1918b. Notes critiques sur l'inscription de Rāma Khamheng. *Journal of the Siam Society* 129(1): 1–27.
- . 1923. Nouvelles notes critiques sur l'inscription de Rāma Khamheng. *Journal of the Siam Society* 17(3): 113–120.
- . 1924. *Recueil des inscriptions du Siam I: Inscriptions de Sukhodaya*. Bangkok: Bibliothèque nationale Vajirañāṇa.
- . 1933. Nouvelles notes sur Tcheou Ta-kouan. *T'oung Pao* 30: 224–230.
- . 1964. *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*. Paris: De Bocard [3rd Ed.; 1st Ed., 1944].
- Flood, Edward Thadeus. 1969. Sukhothai –Mongols Relations: A Note on Relevant Chinese and Thai Sources (with Translations). *Journal of Siam Society* 57(2): 201–257.
- Gosling, Betty. 1998. *A Chronology of Religious Architecture at Sukhothai. Late Thirteenth to Early Fifteenth Century*. Chiang Mai: Silkworm Books.
- Griswold, Alexander B. & Prasert ḥa Nagara. 1972. King Lōdaiya of Sukhodaya and His Contemporaries: Epigraphic and Historical Studies, No. 10. *Journal of the Siam Society* 60(1): 21–164.
- . 1975. Kingship and Society in Sukhodaya. In *Change and Persistence in Thai Society: Essays in Honor of Lauriston Sharp*, ed. by George William Skinner & Anthony T. Kirsch, 29–92. Ithaca: Cornell University Press.
- Ishii, Yoneo. 2004. Exploring a New Approach to Early Thai History. *Journal of the Siam Society* 92: 37–42.
- Ishii, Yoneo et al. 1989. *A Glossarial Index of the Sukhothai Inscriptions*. Bangkok: Amarin Printing.
- La Loubère, Simon de. 1691. *Du Royaume de Siam par Monsieur de La Loubère, envoyé extraordinaire du Roy auprès du Roy de Siam*

- en 1687 et 1688. Tome 1. Paris: Jean-Baptiste Coignard.
- Luce, Gordon H. 1958. The Early Syām in Burma's History. *Journal of the Siam Society* 46(2): 123–214.
 - Maspéro, Georges. 1928. *Le royaume de Champa*. Paris: Van Oest.
 - Pelliot, Paul. 1902. Mémoire sur les coutumes du Cambodge. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* 2: 123–177. <https://doi.org/10.3406/befeo.1902.1117>.
 - . 1904. Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII^e siècle. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* 4(1–2): 131–413. <https://doi.org/10.3406/befeo.1904.1299>.
 - . 1925. *Quelques textes chinois concernant l'Indochine hindouisée*. Hanoi: Imprimerie d'Extrême-Orient.
 - . 1951. *Mémoires sur les coutumes du Cambodge de Tcheou Ta-Kouan*. Paris: Adrien Maisonneuve.
 - Prasert na Nagara. 1999. George Cœdès et l'épigraphie thaïe. Colloque « George Cœdès aujourd'hui », Bangkok.
 - Rémusat, Abel. 1819. *Description du royaume du Cambodge par un voyageur chinois qui a visité cette contrée à la fin du 13^e siècle, précédée d'une notice chronologique sur le même pays, extraite des annales de la Chine*. Paris: Imprimerie J. Smith.
 - Srisak Vallibhodom (ស្រីសក្រ វណ្ណិតិវណ្ណ). 2538 BE (1995 CE). គំណែនធគីពីរាល [Exploring the Past of the Ancient City]. Bangkok: Muang Boran Press.
 - Vickery, Michael. 1991. Piltdown Skull—Installment 2: Remarks Offered to the Ram Khamhaeng Panel. In *The Ram Khamhaeng Controversy*, ed. by Richard Chamberlain, 333–418. Bangkok: The Siam Society.
 - . 1995. Piltdown 3: Further Discussion of the Ram Khamhaeng Inscription. *Journal of the Siam Society* 83: 103–197.
 - . 2000. Cœdès' Histories of Cambodia. *Silpakorn University International Journal* 1(1): 61–108.
 - Wade, Geoff. 2000. The “Ming shi-lu” as a Source for Thai History: Fourteenth Century to Seventeenth Centuries. *Journal of Southeast Asian Studies* 31(2): 249–294. <https://doi.org/10.1017/S0022463400017562>.
 - Wolters, Oliver W. 1966. A Western Teacher and the History of Early Ayudhya. *Journal of Social Science Review/วารสาร สังคมศาสตร์ ปริทรรศน์*, Special Issue 3: 88–97.
 - Wyatt, David K. 1984. *Thailand: A Short History*. Chiang Mai: Trasvin Publications [1st Ed.].
 - Yang Baoyun. 1994. Nouvelles études sur l'ouvrage de Zhou Daguang. In *Recherches nouvelles sur le Cambodge*, ed. François Bizot, 227–234. Paris: EFEO.